SICTOM PONTAUMUR - PONTGIBAUD



DÉCEMBRE 2020

MOT DU PRÉSIDENT

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Antoine de Saint-Exupéry

2020 est et restera une année singulière à Plusieurs titres !

La crise sanitaire que nous traversons a mis en pointe notre service public de collecte et de traitement de nos déchets. Alors que la quasi-totalité de la population a été confinée et reconfinée depuis, les agents du SICTOM assurent le service de collecte de nos déchets dans des conditions parfois difficiles, dans un contexte des plus anxiogènes. Qu'ils en soient remerciés ! C'est l'occasion aussi de rappeler à chacun notre responsabilité individuelle et collective pour bien respecter les consignes de tri et ne pas mettre n'importe quoi dans le bac jaune. Derrière nos poubelles, il y a des femmes et des hommes qui travaillent et prennent des risques pour assurer l'hygiène et la propreté publiques; cela doit nous obliger.

2020 a été aussi une année de renouvellement des instances du SICTOM après les élections municipales. Sur 66 délégués des 33 communes adhérentes, 42 sont nouveaux et découvrent la gestion des déchets ménagers, ses enjeux environnementaux et financiers, les projets visant la réduction indispensable de nos déchets. J'en profite pour les remercier de m'avoir à nouveau confié la présidence de notre Syndicat intercommunal. Je m'attacherai, durant les 6 ans qui viennent, à promouvoir des actions innovantes pour donner à nos habitants et à nos entreprises les moyens de réduire la production des déchets sur notre territoire.

2020 ouvre une ère de nouvelles ambitions pour notre territoire avec la mise en œuvre de projets innovants :

 Le schéma territorial de gestion des déchets organiques (STGDO) en visant la réduction du poids

de notre poubelle par la valorisation des déchets organiques que nous mettons malheureusement à tort dans le bac gris. L'objectif est de déployer un réseau de composteurs individuels et de quartiers, à l'instar du réseau de points d'apports volontaire pour le tri des déchets. Chacun pourra ainsi apporter ses déchets • Une réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative. Il s'agit de récompenser et d'encourager ceux

qui, par leur attitude et leurs gestes quotidiens, conduisent à réduire leur impact environnemental.

• La mise en service de la première centrale photovoltaïque de production électrique du Valtom sur l'ancien site de stockage de déchets de Miremont. Notre centre d'enfouissement, fermé depuis 3 ans maintenant, devient le 1 er site puydomois à accueillir ce type d'installation qui produira l'électricité de près de 1 000 de nos habitants.

Ce nouveau numéro du SICTOM le Mag' vous présente également les actions menées ces derniers mois pour contribuer au maintien d'un environnement acceptable pour les générations actuelles et futures. Vous verrez que nous nous ouvrons vers d'autres contrées pour apporter notre contribution à cet environnement.

En conclusion, vos élus sont là pour tenter d'apporter des solutions à notre quotidien. Mais la réussite des projets ne peut être assurée sans l'implication de chacun. A l'heure où j'écris ces lignes, j'ai conscience que tout cela peut paraître dérisoire mais plus encore je crois à la nécessité de nous serrer les coudes pour retrouver un monde meilleur.

Laurent BATTUT Président du SICTOM de Pontaumur-Pontgibaud Président du VALTOM - 1er Adjoint de Villossanges

PONTAUMUR/PONTGIBAUD



vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

2020 MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE COVID-19

Cette année aura été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui perdure dans le temps et pertube les activités de tous.

La collecte et le traitement des déchets sont des services essentiels pour garantir la salubrité publique, en temps normal et encore plus pendant cette crise que nous traversons. Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud s'est mobilisé durant le 1 er confinement et se mobilise encore aujourd'hui pour assurer au mieux la continuité du service public. Les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif n'ont jamais cessé et sont encore à ce jour maintenues selon le planning habituel. Les déchèteries sont également ouvertes à ce jour. Les élus et l'équipe de Direction du SICTOM Pontaumur Pontgibaud remercient à ce titre l'ensemble des agents qui continue à assurer le service, dans des conditions difficiles. Merci pour leur engagement.

Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud salue également l'ensemble des citoyens du territoire qui fait preuve de responsabilité et de civisme en adoptant les bons gestes pour limiter la propagation de l'épidémie. Malgré tout, restons vigilants, la crise n'est pas endiguée. Les agents de collecte et de déchèteries et les élus du SICTOM comptent sur vous pour continuer à appliquer les gestes barrière pour assurer la sécurité de tous et permettre aux agents de travailler efficacement, pour le bien-être et le confort de chacun.

LE TRI DES DÉCHETS LIÉS À L'ÉPIDÉMIE

Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le bac pour ordures ménagères.



NOUVEAU: LA COLLECTE D'AMIANTE LIÉ

Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud expérimente actuellement un nouveau service : la collecte d'amiante lié. Ce service gratuit, réservé aux particuliers, doit permettre de limiter les dépôts sauvages de cette matière dangereuse.

Des collectes d'une journée seront régulièrement organisées et proposées. Consultez notre site internet pour connaître la date de la prochaine collecte. Ces collectes ne concernent que l'amiante lié. Il s'agit d'amiante fibrociment tel que des éléments intègres de bardage, de revêtement ou de couverture (plaque plane, profilée, tôle ondulée, ardoise, plaque décorative), de canalisation (vide-ordure, cheminée, évacuation/adduction eau...), bac horticole type jardinière.

LES DÉPÔTS SONT LIMITÉS À 100KG/AN ET PAR FOYER.



TÉMOIGNAGE DE M. MASSON, HABITANT DES ANCIZES-COMPS

« Après une prise de rendez-vous simple et rapide par téléphone avec le SICTOM, j'ai reçu un mail de confirmation avec toutes informations nécessaires. Je suis ensuite allé récupérer le contenant à la déchèterie des Ancizes (contenant de type «bigbag» très facile à utiliser). Le jour de la collecte, équipé suivant les consignes reçues, j'ai chargé mes plaques de fibrociment avant de les déposer au Vauriat à l'heure prévue, opération qui n'a pris que quelques minutes. Je recommande à toutes les personnes concernées d'utiliser cette procédure très bien maîtrisée par l'équipe du SICTOM ».

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENCE DU SICTOM

Le mercredi 2 septembre, les délégués au SICTOM se sont réunis en Comité Syndical à la salle des fêtes de Pontaumur afin de procéder à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Bureau.

Les 66 délégués, à raison de 2 par commune, ont été appelés à voter. Il en ressort que, M. Laurent BATTUT (commune de Villossanges) obtient la majorité absolue avec 54 voix, et est donc élu Président du SICTOM Pontaumur Pontgibaud, pour son 3ème mandat consécutif.

M. Laurent BATTUT a proposé de fixer à 4 le nombre de postes de Vice-Présidents. Ont été élus suite au vote :



De gauche à droite : M. Manuby, Mme Barrier, M. Battut, Mme Gaidier, M. Cohadon

- 1ère Vice-Présidente : Mme BARRIER Martine (commune de Cisternes-la-Forêt), en charge de l'administration générale, du personnel, des finances et de la tarification
- 2^{ème} Vice-Président : M. MANUBY Didier (commune de Les-Ancizes-Comps), en charge des services techniques, de la collecte et des installations techniques
- 3^{ème} Vice-Présidente : Mme GAIDIER Michelle (commune de Saint-Bonnet-Près-Orcival), en charge de la communication, des actions éducatives et des relations institutionnelles
- 4ème Vice-Président : M. COHADON Eric (commune de Bromont-Lamothe), en charge des politiques de prévention et de la mise en œuvre du Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques

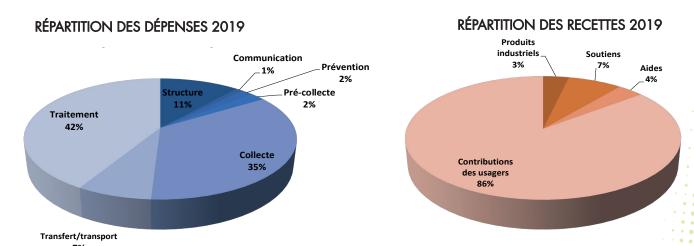
Le Président a ensuite invité le Conseil à élire les 8 autres membres du Bureau Syndical dans lequel siègent le Président et les quatre Vice-Présidents. Ont été élus : M. David BOBIER (Miremont), M. Alain CAZE (Saint-Ours), M. Michel DUMAS (Saint-Avit), M. Alain MERCIER (Nébouzat), M. Noël MICHON (Giat), M. Cédric ROUGHEOL (Puy-Saint-Gulmier), M. Jean-Luc TOURREIX (Gelles), Mme Marianne VIGIGNOL (Saint-Pierre-le-Chastel).

LE RAPPORT ANNUEL 2019 DISPONIBLE

Le rapport annuel de l'année 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est désormais disponible. Il est consultable en ligne sur notre site internet :

http://www.sictompontaumurpontgibaud.fr, cliquer sur rubrique Le Sictom / Publication

Il a pour objectif de décrire les activités du SICTOM et leur financement et présenter les résultats quantitatifs obtenus en termes de collecte. Il a été présenté et validé lors du Comité Syndical le 30 septembre dernier.



La contribution des usagers représente le montant perçu par le règlement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Grâce à des efforts d'optimisation du SICTOM et à l'implication des usagers, le montant de cette redevance n'a pas augmenté depuis 4 ans, malgré des hausses continues de coûts non maîtrisables (taxes de l'état et coût du carburant).

GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

LE TRI DES BIO-DÉCHETS, ON S'Y MET TOUS ENSEMBLE

Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud est engagé dans un programme de prévention de gestion des déchets. Dans ce cadre, il adhère au STGDO (Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques), initié par le VALTOM (syndicat de traitement des déchets), qui va être déployé sur la période 2020-2024.

LE CONSTAT EST LE SUIVANT :

- Les déchets organiques ou bio-déchets représentent 1/3 de notre poubelle grise.
- Les déchets organiques sont une véritable ressource qui, grâce au processus de décomposition, vont pouvoir être réutilisés dans les jardins.
- Les taxes de l'état pour le traitement des déchets ne cessent d'augmenter.

Face à ce constat, le SICTOM de Pontaumur Pontgibaud se devait de réagir. C'est pourquoi un programme ambitieux a débuté en 2020 pour déployer des actions de compostage et de broyage sur le territoire dans le but de réduire la part des bio-déchets dans les poubelles grises et de réduire les apports de déchets verts en déchèteries.



UN POSTE DE GUIDE COMPOSTEUR A ÉTÉ CRÉÉ

Sous contrat VALTOM et détachée par celui-ci sur notre territoire à mi-temps, Mélissa TOURON, bien connue du SICTOM pour y avoir réalisé un remplacement congé-maternité, a pris son poste en janvier 2020. Son rôle : promouvoir le compostage sous toutes ses formes (dans les maisons individuelles, dans les établissements publics et privés, dans les communes), former et accompagner les personnes impliquées dans les projets.

ACQUISITION D'UN BROYEUR PROFESSIONNEL

Le SICTOM a acquis un nouveau broyeur. Plus puissant que l'ancien, il est mieux adapté aux besoins du territoire : broyer régulièrement les gros volumes de branches et branchages, issus des espaces verts des différentes communes, mais aussi ceux déposés par les particuliers. En dechèterie et sur les plateformes de branches, le broyat ainsi obtenu aura une double utilisation : pour alimenter les composteurs partagés qui vont être déployés sur les communes (composteurs placés dans les rues de la commune, destinés à plusieurs foyers), mais aussi pour le paillage des jardins, espaces verts et plantations.

Le broyeur sera mis à disposition gratuitement aux communes pour le broyage de leurs branches. Le broyeur fonctionnera exclusivement en présence d'un agent du SICTOM.Un agent communal sera également présent pour aider à la manutention.





Samedi 17 octobre, 2 agents du SICTOM se sont rendus sur la commune de La Goutelle pour broyer les branches taillées par les employés communaux à l'ancien camping. $60m^3$ de branches ont ainsi été broyés avec l'aide des employés, conseillers, adjoints municipaux. $11m^3$ de broyat ont été obtenus, qui serviront à alimenter les composteurs des habitants et à pailler les plantations avant les gelées d'hiver. Tous les habitants de La Goutelle ont été invités à venir récupérer du broyat.

AMÉNAGEMENT DE PLATEFORMES DE BROYAGE

Une plateforme est en cours d'aménagement à côté de la déchèterie de Saint-Ours. Une autre est en cours de construction à côté de la déchèterie de Pontaumur. Sur ces espaces, les habitants (particuliers uniquement) seront invités à venir déposer leurs branches et branchages (jusqu'à 15cm de diamètre) et à venir récupérer ponctuellement du broyat et/ou du compost.



Aménagement en cours à la déchèterie de Pontaumur 🗕

GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES::::

LOI: LE TRI DES BIO-DÉCHETS OBLIGATOIRE EN 2024

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 rend obligatoire le tri des biodéchets à la source pour tous dès 2024 dans le but de réduire de moitié la part ces biodéchets dans les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles). L'atteinte de cet objectif est autant économique (diminuer les coûts de transport et de traitement) qu'écologique (limiter les transports et stopper l'incinération de matière qui peuvent être valorisées localement).

Pourquoi attendre demain pour commencer à composter ?

Nous avons 2 solutions :

- 1 Composter chez vous dans votre jardin (en tas ou en composteur).
- 2 Mettre en place un projet de compostage partagé dans votre quartier : un composteur peut être installé si vous êtes une dizaine de foyers volontaires, en accord avec votre mairie.



Si vous êtes intéressés pour acquérir un composteur, nous en proposons à tarifs préférentiels. Renseignements au 04 73 73 16 83. Commande en ligne sur https://www.valtom63.fr/composteur/

CAFÉ COMPOST ORGANISÉ À BROMONT LAMOTHE : UN MOMENT RICHE DE PARTAGE

Qu'est-ce qu'un café compost ?

C'est un évènement régional initié par le Réseau Compost Citoyen de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il a pour but de mettre en valeur le compostage de proximité chez les particuliers, pour la gestion des déchets verts et des bio-déchets sur place. Le principe est qu'un jardinier pratiquant le compostage et le paillage ouvre son jardin au public (initié ou non) pour un moment de convivialité et d'échanges autour des pratiques, techniques et astuces de chacun.

Samedi 10 octobre, 15 participants étaient présents dans le jardin d'une habitante de Bromont-Lamothe qui a gentiment accepté d'ouvrir son jardin. De 10h à 12h30, Thierry Dalbavie, formateur en éducation nature et environnement, a animé la séance et le débat et a partagé ses connaissances. Mélissa Touron, Guide-composteur au SICTOM Pontaumur Pontgibaud était également présente pour co-animer la séance.

Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud organisera d'autres Café Compost sur le territoire dès le printemps prochain!







LE TRI SÉLECTIF

LES EMBALLAGES

En 2019, nous avons collecté 740 tonnes d'emballages et papiers/cartons et 660 tonnes de verre. Sur chaque emballage, des pictogrammes sont présents, vous donnant des indications précieuses sur la manière de les trier.



CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FR

- Le point vert signifie que le fabricant, qui met le produit sur le marché, participe au financement d'un système de gestion des déchets d'emballage. Il porte à confusion, car beaucoup croient que ce symbole indique que le produit est recyclable, ce qui n'est pas le cas!
- Le pictogramme «PENSEZ AU TRI !» explique clairement le geste de tri, en distinguant chaque élément de l'emballage. Les matériaux sont nommés distinctement et l'accent est mis pour chacun sur la finalité du tri : à jeter ou à recycler.
- Le pictogramme Triman. Il est apposé obligatoirement sur tous les emballages et produits recyclables, sauf les contenants en verre. Il signifie que le produit est récupérable.

LES REFUS DE TRI

Les quantités d'emballages et de papier collectées via nos poubelles jaunes ou conteneurs en 2019 restent constantes, mais la qualité du tri peut être améliorée. En effet, près de 20% des déchets présents dans vos poubelles jaunes sont refusés! Attention, dernièrement, nous retrouvons beaucoup de masques, mouchoirs, gants et lingettes dans nos bacs jaunes, mais ils ne vont pas au tri l

Toutes ces erreurs ont un coût, car des bacs entiers peuvent être refusés si les déchets ont été souillés par des indésirables! Ces indésirables sont collectés, transportés, triés, refusés, et à nouveau transportés vers la filière de traitement adaptée (incinération) : que d'actions inutiles et coûteuses.

REFUS DE TRI : 107€ HT/tonne

BUDGET ANNUEL: 15 000 €

Si vous avez un doute, adoptez l'application mobile « Guide du Tri », une solution simple pour trier tous les objets du quotidien. www.consignesdetri.fr

MERCI POUR VOTRE GESTE DE TRI, C'EST AUTANT DE MATIÈRES PREMIÈRES QUI SONT PRÉSERVÉES!



Sacs ordures ménagères interdits



Exemples d'objets divers interdits



Eléments imbriqués de matières différentes interdits

Ce que l'on trouve le plus couramment en refus de tri : Masques, verre, porcelaine, pot de fleurs, sacs d'ordures ménagères, gobelets, bouteilles non vidées, emballages de matériaux différents imbriqués (carton, alu), bois, papiers peints, ...

LES ACTIONS DE PRÉVENTION DU SICTOM

RÉDUIRE LES PRODUITS JETABLES

Pour les municipalités et les associations du territoire :

- Prêt de gobelets réutilisables
- Subvention pour l'achat de gobelets et carafes réutilisables (30% du montant d'achat HT), avec un montant maximum subventionnable

RÉDUIRE LES DÉCHETS VERTS

- Pour les municipalités, mise à disposition du broyeur professionnel en présence d'un agent du SICTOM.
- Pour les particuliers, subvention à l'achat de broyeur individuel (30% du montant TTC) dans la limite de 150 € pour un achat individuel et 300 € pour un achat groupé

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Afin de réduire la quantité de nourriture jetée, les restaurateurs ont l'obligation de proposer à leurs clients d'emporter les restes non consommés. Pour les aider, le SICTOM leur propose d'adhérer gratuitement à l'opération GOURMET BAG (fourniture d'un kit de communication et de boîtes en carton).

RESTAURANTS PARTICIPANTS

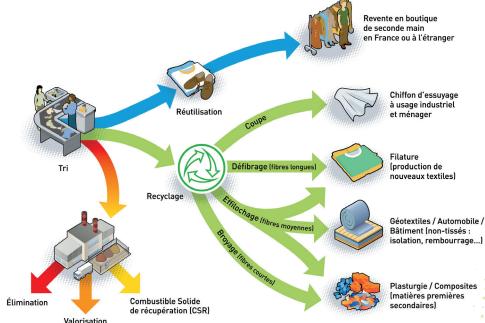
Potages et Papotages à Landogne, Auberge Le Saint Georges à Saint-Georges de Mons, Etap'Auvergne à Miremont, Lou Soleil aux Ancizes-Comps, La Ferme de Taunine à Condat-en-Combrailles, Restaurant le Pull Vert à Pulvérières, Le Montania - Volcan Sancy à Nébouzat, La Chabana à Nébouzat, Auberge du Montel à Montel-Gelat

LES TEXTILES, LE LINGE DE MAISON ET LES CHAUSSURES (TLC)

Vos anciens vêtements ainsi que vos chaussures et votre linge de maison, même usés ou déchirés, peuvent avoir une seconde vie ! C'est pourquoi, il est important de les déposer dans les conteneurs appropriés (15 conteneurs Emmaüs et 8 conteneurs Le Relais 48 sur le territoire), dans un sac fermé (ils doivent être propres et secs et les chaussures attachées par paire).

Mais, savez-vous ce deviennent tous ces TLC après les avoir déposées ?

LE DEVENIR DES TLC* USAGÉS APRÈS TRI



*TLC : Textiles, Linge de maison, Chaussures

EN AVANT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE!



Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud a signé un partenariat avec la Chambre Régionale des Métiers de l'Artisanat (CRMA) qui s'engage à accompagner 5 artisans de l'alimentaire du territoire dans une étude d'optimisation des différents flux de consommations : énergie, eau, matières premières, consommables, invendus, déchets.

Objectifs ? Réaliser des économies et réduire son impact environnemental grâce aux conseils d'un spécialiste.

énergétique

UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À MIREMONT

Le VALTOM travaille à la reconversion des sites ou de parties de sites de stockage, dont l'exploitation est terminée, pour créer des sites de production d'énergie renouvelable. L'ISDND de Miremont s'inscrit dans ce programme de reconversion globale intégrant 3 autres sites sur le département à Ambert, Clermont-Ferrand et Culhat.

La centrale solaire sur le site du Milliazet à Miremont représenterait une superficie de 2 ha et permettrait la production annuelle d'électricité d'origine renouvelable consommation annuelle moyenne de 2021 afin d'intégrer le projet au territoire.



955 habitants, évitant ainsi l'émission de 573 tonnes de CO2 par an. Les travaux sont en cours sur le site.

d'environ 2.5 MWh. C'est l'équivalent de Un financement participatif sera ouvert aux habitants du Puy-de-Dôme début

LES ENFANTS SENSIBILISÉS AUX ÉCO-GESTES ET AU RÉEMPLOI

Mardi 13 octobre 2020, la classe de CE2-CM1 de l'école élémentaire d'Aurières a bénéficié d'une animation sur les éco-gestes et le réemploi, proposée par le SICTOM Pontaumur Pontgibaud.

Durant l'atelier de 2h, l'animatrice a sensibilisé la classe sur

l'importance de réduire nos déchets, mais surtout, les a amené à réfléchir sur la façon de réutiliser un objet que l'on s'apprête à mettre à la poubelle. En effet, avec un peu d'imagination, il est facile de trouver une deuxième vie à nombre d'objets!

Soit en reprenant l'objet tel quel pour un usage différent, soit en récupérant des pièces ou des parties de cet objet pour en construire un autre.

Les 25 enfants ont pu concevoir des mobiles à mettre en décoration,

grâce à des branches ramassées en forêt et des canettes récupérées. Comme à Aurières, l'animatrice interviendra dans plus d'une dizaine d'établissements sur le territoire du SICTOM Pontaumur Pontgibaud durant l'année 2020-2021, sensibilisant ainsi près de 575 enfants aux thématiques du tri des déchets, du réemploi et du compostage.



NOTRE SOUTIEN À L'ASSOCIATION VIVRE EN BROUSSE

L'association Vivre en Brousse a pour objectif d'aider les populations du Sénégal à se développer et devenir autonomes dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la gestion des déchets. Les élus du SICTOM Pontaumur Pontgibaud ont validé le principe de réaliser un don de 5 000€ pour permettre l'achat de 20 bacs, installés dans les rues où se tient le marché hebdomadaire de la ville de Sandiara (à 100km de Dakar, près de 30 000 habitants). Les bacs ont été réceptionnés mi-octobre et la remise officielle se tenue courant novembre.





Tel. 04 73 73 16 83 **SICTOM Pontaumur-Pontgibaud**